

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00231

Numéro SIREN : 488 012 220

Nom ou dénomination : BOMPAS & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 11690

BOMPAS & ASSOCIES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 405.000,00 euros**

**8, impasse de Toulouse
78000 – VERSAILLES**

488.012.220 RCS VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE **BOMPAS & ASSOCIES**,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

N V A U D I T

Société de commissariat aux comptes

BOMPAS & ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 405.000,00 euros

8, impasse de Toulouse
78000 – VERSAILLES

488.012.220 RCS VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE **BOMPAS & ASSOCIES, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par la décision unanime des associés en date du 1^{er} juin 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a pour activité l'exercice des missions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 août 2022 et approuvés par les associés, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 884.831 euros en croissance de 2,3% par rapport à l'exercice précédent, ainsi que des produits d'exploitation de 903.432 euros en hausse de 1,6% par rapport au 31 août 2021.

Les charges d'exploitation qui se sont élevées à 827.869 euros à fin août 2022 augmentent de 7,5% et sont principalement composées de charges de personnel pour 594.753 euros et de charges externes pour 197.021 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -1.530 euros, le résultat courant avant impôts s'élève à 74.033 euros, en diminution de 44.463 euros par rapport à l'exercice précédent.

En raison d'un résultat exceptionnel de -9.018 euros et après prise en compte d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 12.845 euros, le bénéfice de l'exercice s'élève à 52.170 euros, en baisse de 38.157 euros par rapport à l'exercice clos le 31 août 2021.

Ce bénéfice améliore les capitaux propres qui s'élèvent au 31 août 2022 à 597.174 euros pour un capital social de 405.000 euros.

Les principaux actifs de la société au 31 août 2022 sont ses actifs incorporels pour 349.100 euros, ses disponibilités pour 333.876 euros et ses créances clients pour un total de 97.494 euros représentant ainsi 90,2 % du total bilan.

Les principaux éléments du passif de la société comprennent les capitaux propres pour un montant mentionné ci-dessus, les dettes fiscales et sociales pour 135.450 euros ainsi que les dettes financières pour 101.262 euros, représentant ainsi 96,4% du total bilan.

Depuis le 31 août 2022, date d'établissement des derniers comptes annuels, votre société a poursuivi normalement son activité. En effet, la situation comptable établie au 30 avril 2023 qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 592.200 euros pour 8 mois d'activité, un bénéfice intercalaire de 46.161 euros et un endettement en diminution à 92.858 euros toujours nettement inférieur aux disponibilités.

Le gérant nous a indiqué qu'aucun événement depuis le 31 août 2022 n'est survenu, ni même depuis le 30 avril 2023.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

II. Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

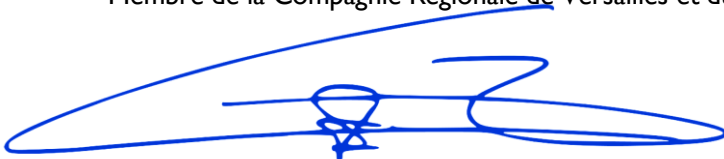
Fait à Courbevoie, le 08 juin 2023

Le commissaire aux comptes et à la transformation

NV AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Nicolas VOISIN
Associé

N V A U D I T

Société de commissariat aux comptes

*12, chemin Pierre de Ronsard
92400 - Courbevoie*

*Tél. : 06.11.83.77.51
nvoisin@nvaudit.fr*

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
827 635 285 RCS NANTERRE - NAF 6920Z*